

Engagé-es au quotidien pour nos métiers, nos droits et nos carrières !

Votez



Pour des représentant-es engagé-es au quotidien

Les représentant-es du SNASUB-FSU exercent, comme vous, dans les services, les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, dans les établissements publics nationaux.

Ils défendent vos droits efficacement, au quotidien, pour tous les actes de gestion concernant votre carrière, en faisant respecter des règles d'égalité de traitement entre tout-es.

Ils rendent compte de leur action, en toute indépendance des directions, et vous informent des enjeux et des décisions qui vous concernent.

Ils défendent en permanence la nécessité de (re)créer des emplois à la hauteur des besoins pour améliorer les conditions de travail.

Gagner une réforme du corps des Attaché-es reconnaissant les missions et les métiers des personnels !

Les réformes des cartes comptables, dans l'enseignement supérieur ou de la gouvernance académique, combinées à l'entrée du corps des attachés dans une prétendue inter ministérialité, aboutissent à un manque de lisibilité des missions et à de grandes difficultés pour les carrières, sans parler de l'organisation du service public.

Les grades ne correspondent plus à des types d'emplois et de fonctions déterminés. La hors-classe est déjà comble. Et le recours massif à la BIEP (CIGEM oblige) menace le mouvement national, l'égalité de traitement et le droit à la mobilité pour tout-es.

Dès l'origine du CIGEM des attaché-es, le SNASUB-FSU a formulé ces critiques. Une bonne raison de lui faire confiance !

Nos missions doivent être rémunérées à leur juste valeur !

La filière administrative n'est pas assez reconnue. On lui doit le bon fonctionnement du système éducatif qu'elle organise, encadre, gère, rendant ainsi possible l'acte éducatif ou de recherche. Pourtant, le déroulement des carrières et les rémunérations ne sont plus en rapport aujourd'hui avec les missions confiées aux personnels. **Cela doit changer !**

Au-delà des mesures de carrière dites « PPCR », le SNASUB-FSU continue de revendiquer une vraie revalorisation salariale : le dégel immédiat de la valeur du point d'indice ; la poursuite ambitieuse de la revalorisation des grilles indiciaires.

Le SNASUB-FSU défend ainsi un plan salarial de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 20 ans.

Voter pour le SNASUB-FSU, c'est se prononcer pour :

- Une refonte statutaire permettant des déroulements de carrière linéaires et une mobilité (mutations et détachements) permettant de choisir son parcours de carrière et de répondre aux besoins d'encadrement et de proximité du service public. Un atout pour une requalification de toute la filière !
- Une transparence et des critères objectifs pour tous les actes de gestion : des mutations aux promotions !
- L'amélioration immédiate des ratios promus/promouvables pour favoriser l'avancement de grade ;
- Pour la transformation de la « hors-classe » en grade ordinaire, par son décontingement et celui de l'échelon spécial, pour un avancement de grade sans obstacle technique ou budgétaire.
- La création d'un corps de niveau A+ permettant un débouché et un déroulé de carrière pour les attachés exerçant des fonctions d'encadrement supérieur.

29 > 06
NOV DÉC

Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE

Élections professionnelles
du 29 novembre au 6 décembre 2018

CAPN | Attachés d'administration de l'État

CAPN des AAE : je vote SNASUB-FSU



Le SNASUB-FSU est le syndicat qui, avec constance et détermination, défend les revendications avec le souci de faire avancer, toujours, la situation des personnels

Le bilan de la mise en œuvre du corps interministériel des attachés d'administration de l'État est désormais possible. La mobilité interministérielle, outre l'affaiblissement des cultures métiers qu'elle suppose, est pipée par les différentiels indemnitaires et par les incohérences des calendriers et modes de gestions des tableaux annuels de mutations, lorsqu'ils existent. **Et la création d'un grade à accès fonctionnel, dont l'effectif est par définition fermé et prenant en compte tardivement les fonctions réellement exercées,** ne répond en rien à la problématique de reconnaissance des attachés exerçant de fortes responsabilités.

Nous refusons les politiques d'austérité mises en place par les gouvernements successifs car elles aggravent les inégalités.

OUI à un service public de proximité, NON aux fusions d'académies !

Le SNASUB-FSU n'a jamais considéré qu'il pouvait y avoir de bonne révision de la carte des académies dans un contexte marqué par les objectifs de suppressions massives d'emplois publics ! C'est pour cette raison qu'il a été la première organisation syn-

dicale, avec sa fédération, la FSU, à s'opposer aux fusions d'académies. **Il est la première force syndicale à mobiliser les personnels pour éviter la pire, la perte des emplois et des savoir-faire.**

Les agents publics et les services publics, pas plus que les citoyens, ne sont responsables de l'endettement de l'État ni des cadeaux fiscaux faits aux plus riches. Car, pendant ce temps, les dividendes versés aux actionnaires ne cessent de grimper, faisant des entreprises du CAC40 en France les championnes du monde de la financiarisation et de la privatisation des richesses.

Nous défendons les services publics et nous nous opposons aux suppressions de postes et menons la bataille de l'emploi public, sans relâche.

Nous combattons la politique gouvernementale « action publique 2022 » et ses attaques contre la fonction publique et les services publics, sa remise en cause des statuts et de leurs garanties collectives, le développement accru des politiques managériales et le recours à la précarité qu'elle prévoit.

Au contraire, une réforme fiscale au service du plus grand nombre est possible. Elle permettrait de financer l'amélioration concrète de nos services publics et de nos conditions de travail. Dans les établissements et les services de l'éducation nationale par exemple, **cela rendrait possible la recréation des milliers de postes administratifs supprimés depuis 2004 (environ 8 000)** bien au-delà des quelques emplois concédés lors du précédent quinquennat. Dans l'enseignement supérieur, les emplois administratifs nécessaires à l'accomplissement des missions quotidiennes des personnels et aux fonctionnements améliorés des établissements pourraient ainsi être créés.

Cela donnerait de véritables moyens pour enrayer le développement très important des situations de stress et de souffrance au travail.

POUR VOUS DÉFENDRE, POUR GAGNER DES AMÉLIORATIONS DE VOS QUOTIDIENS PROFESSIONNELS ET DE VOS DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE : VOTEZ SNASUB-FSU !

29 > **06**
NOV DÉC

Votez ! SNASUB FSU

FAITES-VOUS ENTENDRE